

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 589

Artikel: Glané dans la presse...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Le secret du bonheur est
la liberté et le secret de la
liberté est un noble cœur.

PÉRICLÈS.

DIRECTION ET RÉDACTIONM^{me} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer**ADMINISTRATION**M^{me} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officieldes publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 6.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) relatifs pour le semestre de
l'année en cours.**ANNONCES**

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Où nous en sommes ?

Le Comité du Mouvement, qui s'est réuni le 29 mars à Lausanne, sous la présidence de M^{me} A. de Montel (Vevy), a d'abord réglé diverses questions d'ordre intérieur, et a notamment réélu à l'unanimité Mme de Montel à la présidence pour une nouvelle période. Mme J. Robert-Challandes (Berne), la nièce de notre toujours regrettée Jeanne Vaillianne, étant élue secrétaire, et M^{lles} Marie Micol et Emma Kammacher (Genève) vérificatrices des comptes. Puis M^{lle} Renée Berguer, administratrice a présenté un rapport, qui a donné matière à un échange de vues très animé et très utile sur la situation administrative et financière de notre journal.

Il est superflu de dire que, dans les temps actuels, cette situation n'est pas de beaucoup celle que tous nos amis souhaiteraient au Mouvement ! En effet, et en dépit d'une constante propagande, et d'une lutte pied à pied menée pour maintenir nos positions, le nombre de nos abonnés a baissé de près de 150 au cours de l'exercice 1940: départs pour l'étranger (ceci beaucoup pour l'effectif de Genève, diminué actuellement de toute la contribution de féministes étrangères autrefois domiciliées chez nous du fait de la situation internationale de notre ville); décès malheureusement; maladies parfois; et enfin surtout raisons financières, quand bien même l'abonnement à notre journal coûte tout juste cinquante centimes par mois, douze centimes et demi par semaine... Si chacun voulait glisser dans une petite boîte chaque samedi ces douze centimes, ou le premier de chaque mois ces dix sous, combien plus réjouissant serait l'état de notre caisse, si risible que cela puisse paraître de devoir le signaler ici !

Car ce recul dans notre effectif n'a que des conséquences fâcheuses pour notre journal. D'abord, et tous les efforts faits pour trouver de nouveaux abonnés n'arrivant pas à boucher tous les vides (nos 100 abonnés nouveaux gagnés en 1940 nous laissent un déficit d'en tous les cas 50 abonnés), c'est inévitablement avec un excédent de dépenses sur les recettes qu'ont été bouclés les comptes de 1940, soit un trou de plus de 550 fr. qui se creuse dans notre caisse. Ensuite, la campagne tout récemment entreprise pour intensifier le rendement de notre publicité (qui en avait

grand besoin, personne ne le contestera !) risque d'être fâcheusement compromise, les ordres d'annonces étant donnés, comme chacun le sait, en raison directe du chiffre des lecteurs. D'un point de vue moins uniquement matériel encore, c'est la diffusion et la défense des principes auxquels nous tenons qui sont ralenties et diminuées, et c'est de la sorte toute la propagande en faveur de nos idées qui en souffre. Et enfin, en une période comme celle-ci, où l'on a constamment à la bouche le mot de récupération, où l'on prône à tout venant la nécessité d'éviter le gaspillage... ne gaspille-t-on pas justement ? en n'utilisant pas pour un but déterminé l'élan des forces à l'œuvre dans notre maison ? en laissant s'épuiser, sans tenter de les récupérer, tant de bonnes volontés ? en engageant des dépenses qui ne comportent pas leur maximum de rendement ?...

C'est pourquoi le Comité du Mouvement a consacré une bonne partie de sa séance de samedi dernier à étudier diverses propositions qui lui ont été apportées pour améliorer la situation financière de notre journal en augmentant sa circulation. Nous aurons très prochainement l'occasion de revenir sur l'une d'elles, qui pourrait être une solution heureuse à nos difficultés, et que nous communiquerons sans tarder à tous nos amis... puisque tous nos abonnés sont par définition nos amis ! Et même, dès maintenant, s'il s'en trouvait parmi eux qui aient une suggestion à nous faire, c'est avec reconnaissance que nous l'accueillerions pour l'étudier, sachant à quel point tous les concours nous sont précieux pour nous secourir dans notre effort. A chacun merci d'avance.

E. G.

Répartition des abonnés au „Mouvement“ suivant les cantons

Genève	38 % du total
Vaud	31 % »
Neuchâtel	11 % »
Berne	7 % »
Bâle et Zurich	4,5 % »
Autres cantons	5 % »
Etranger	2,5 % »

90 %
(Le dernier centième provient des fractionnements que nous n'avons pas reproduits ici.)

DEUX VILLAGES DE NOTRE PAYS



Cliché Pro Infirmis

Maisons de Zuoz (Engadine)



Cliché Pro Infirmis

Vue de Carabbia (Tessin)

Petite question à qui de droit ?

Serait-il vrai, comme on l'entend dire, que le Comité constitué pour organiser la célébration du 65^{ème} anniversaire de la Confédération ne comprend que des hommes, et pas une seule femme ? ...

Nous voulons croire que cela est impossible. Car à quoi servirait alors tous les appels au concours du patriotisme féminin, s'ils étaient ainsi contredits par les faits de la façon la plus flagrante ? ...



Glané dans la presse...

Dans un camp de femmes internées en Allemagne.

Nous reproduisons d'après Vaillance, organe des Unions chrétiennes de jeunes filles, quelques fragments d'un rapport fait par M^{lle} Benedicte Wilhelm, déléguée des Y. W. C. A., sur sa visite dans un camp de femmes internées en Allemagne.

A cette époque, l'établissement hospitalier de... s'était ouvert pour recevoir deux cents personnes. Ces personnes ne sont pas des malades et pourtant il faut prendre soin d'elles. Toutes sont loin de leur pays natal et la plupart d'entre elles séparées de leurs bien-aimés. Elles ne peuvent pas mener une vie normale, elles sont dans des conditions exceptionnelles, privées de leur liberté, elles vivent dans un espace limité et loin du monde. Elles étaient en Allemagne pour différentes raisons au moment de la déclaration de guerre: Anglaises, Françaises, Polonaises, elles appartenaient à des pays ennemis et ont été ainsi internées et mises sous surveillance. Elles n'ont été transférées dans cet établissement que depuis peu de temps, bien que la plupart soient inter-

nées depuis une année à peu près. Au début, elles logeaient dans un bâtiment scolaire d'une vieille ville de l'Allemagne du sud; toutes s'accordent pour préférer leur situation actuelle. De là, peut-être, l'impression générale de satisfaction que l'on lit sur leurs visages.

Dans un des bâtiments, deux étages sont occupés par des femmes anglaises et des enfants. Je leur rends visite dans leurs chambres, elles sont quatre ou six dans chacune. Elles n'avaient pas l'habitude de partager leurs chambres avec des étrangères, mais sont unies dans leur sort actuel, unies dans leurs espérances — attendant des nouvelles des leurs, soupirant en songeant à leur liberté perdue — tout cela, elles le mettent en commun, et c'est une aide dans leur vie actuelle. On peut dire à leur honneur que ce sont les mêmes qui avaient partagé leurs chambres dans le premier camp qui sont restées ensemble.

Les chambres sont confortables et attrayantes avec leurs murs peints en couleurs claires, rideaux assortis; les planchers sont vernis. Les meubles accordés sont un minimum, mais c'est agréable de voir des valises transformées en jolies tables, des tables de nuit en bibliothèques (elles sont assez grandes, car les livres sont rares et il était impossible d'en transporter beaucoup dans du bagage à main). Chaque chambre est dans un ordre parfait; l'une des femmes dit que cela n'est pas bien difficile quand on a beaucoup de temps; une autre que les nonnes ont une expression toute spéciale quand elles trouvent du désordre. Chacune à son tour, les femmes doivent entretenir la salle à manger, la chambre commune, les promenoirs; elles doivent aussi transporter une partie des repas pris en commun. A une certaine

heure du jour, on voit une longue queue se dirigeant vers le buffet où on peut acheter des extras (fruits, marmelades); mais la nourriture quotidienne est suffisante pour chacune. Il est très heureux que la nourriture soit préparée par des nonnes, c'est fait avec beaucoup plus de minutie que par les hommes...

Après ma visite aux internées anglaises, j'allai auprès des Françaises et des Polonaises. Celles-ci sont logées dans un autre bâtiment un peu moins moderne et dans lequel les chambres sont de grandeurs différentes. Les femmes françaises montrent beaucoup de goût dans l'arrangement de leurs chambres. Autrement, la vie de ces femmes est la même que celle des Anglaises, elles ont cependant quelque chose de plus. A l'extrémité de leur corridor se trouve une chapelle où la messe est dite chaque matin et qui reste ouverte toute la journée pour des moments de prière et de dévotion. Comme la plupart des internées françaises et polonaises sont des catholiques romaines, elles apprécient en général beaucoup ce privilège.

Il y a plusieurs talents au sein de cette grande famille internationale. Dans le hall principal, une jeune Anglaise est au piano. «Les notes sont un peu usées, me dit-elle, mais c'est merveilleux de l'avoir pour s'y exercer chaque jour!» Une autre jeune Anglaise de treize ans entretient une passionnante occupation avec des papiers à dessin et des crayons de couleur donnés par une amie de Berlin. Une actrice a été choisie par un groupe d'Anglaises comme un des trois «capitaines». Ceci est, en effet, le titre donné aux représentants des internés dont le rôle est de discuter avec le directeur les questions se rapportant à la vie du camp. Le groupe français

avait aussi trois capitaines, dont un homme; tous les capitaines anglais étaient des femmes.

Le talent le plus développé parmi les internées est l'art de raccommoder. Plusieurs femmes sont arrivées avec très peu de vêtements de rechange. Après une année de vie de camp, chaque bas doit être sans cesse raccommoqué afin de durer plus longtemps. Cela seul est tout un art! Mais quand, en plus de l'usure, il faut économiser chaque brin de coton à repriquer, il faut vraiment du génie pour boucher un trou avec un minimum de matériel. Beaucoup de femmes auraient aimé avoir des travaux à l'aiguille; mais vu le manque actuel de matières premières, les quelques rares écheveaux ou pelotes de soie que j'avais apportés ne purent satisfaire que peu de désirs.

Chaque internée peut écrire deux lettres et quatre cartes par mois à ses parents et à ses amis. Mais, à notre époque, que de temps ne faut-il pas pour que le courrier arrive à destination? Pour beaucoup c'est une rude leçon de patience d'attendre parfois des mois une réponse à leurs lettres. «Nous aimerions tant que les nôtres nous sachent en bonne santé». Telles étaient les paroles constamment répétées en chœur par toutes les internées. Combien d'adresses et de lettres me furent données pour essayer de les envoyer par le moyen de notre Alliance mondiale des U.C.J.F. à tous ceux qui attendent!

„La femme au foyer“

Une de nos lectrices a bien voulu traduire pour nous les extraits suivants d'un article publié récemment par The Catholic Citizen (Londres) organe de l'Alliance Sainte-Jeanne. Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'intérêt de voir les idées qui sont les nôtres chaleureusement

L'aide féminine à l'agriculture

Que le concours de chacun soit indispensable au succès de la « bataille verte », comme on appelle l'application du fameux plan Wahlen, c'est ce que, tous, nous réalisons chaque jour. Car le gros problème qui se pose n'est pas tant de savoir où cultiver, ni comment cultiver, mais bien essentiellement de trouver qui cultivera. En un mot, c'est la question de la main d'œuvre qui prime tout.

On sait qu'une récente ordonnance du général a paré récemment à une partie de cette difficulté, en prévoyant le licenciement d'un certain nombre d'agriculteurs sous les drapeaux, mais qui ne seront démobilisés à la demande de leur commune que pour être immédiatement remobilisés au service des champs, la bêche, le sarclou ou la charrue remplaçant pour eux, en application de la parole de l'Evangile, la baïonnette ou la mitrailleuse. Appel sera aussi fait aux chômeurs qualifiés pour du travail agricole, et ici il faut se garder de l'erreur courante de ceux qui croient que tout est bon pour l'activité à la campagne, et que n'importe qui peut, du premier coup, y faire avec succès n'importe quoi ! Enfin entreront aussi en ligne de compte, et dans la plus forte proportion possible, pour éviter l'application du service obligatoire du travail auquel personne ne tient et dont il est inutile de signaler ici toutes les difficultés, les volontaires, hommes, femmes, écoliers des deux sexes. Et c'est ainsi que nous, femmes, désireuses d'accomplir notre devoir et de prendre notre part des responsabilités collectives pour le ravitaillement du pays, sommes amenées à nous demander quelle sera notre tâche à cet effet au cours des prochains mois ?

La réponse à cette question nous est officiellement donnée par un rapport présenté, il y a quelques semaines, à une séance du Comité Consultatif des femmes suisses par M^{lle} Dauschinger, directrice du Bureau Central pour l'aide aux paysannes. Ce Bureau, dont la tâche est, avant tout, de coordonner l'offre et la demande de main d'œuvre volontaire d'aide à l'agriculture, et de fournir renseignements, aide et conseils en cette matière à toutes les institutions et organisations qui recourent à lui, englobe les services suivants :

1. Le service auxiliaire des écoliers.
2. Le placement des femmes comme auxiliaires volontaires.
3. L'aide aux paysannes surchargées (services de lessive et de raccommodages).
4. L'emploi temporaire dans des ménages à la campagne de personnel domestique urbain.

Ne pouvons pas aujourd'hui du service auxiliaires des écoliers, sur lequel nous reviendrons une autre fois, puisqu'il intéresse un bon nombre de mères et d'institutrices, et esquissons seulement maintenant comment est prévu le fonctionnement des divers services volontaires féminins.

Nous l'avons déjà dit précédemment : il est toute une catégorie de femmes, qui, par définition, sont déjà engagées dans « l'armée verte » : les paysannes. Aussi bien celles qui, secondant l'homme dans les champs ou à la ferme, travaillent aux fenaisons, à la moisson, à la vigne, plantent, puis récoltent les pommes de terre, s'occupent du bétail, que

celles qui, par une activité spécialisée, cultivent un jardin, y récoltent des fruits et des légumes, les mettent en conserve ou les font sécher, nourrissent la basse-cour, etc., etc. Ce sont toutes celles, qui, malgré le concours que l'on s'est efforcé de leur apporter l'an dernier, se sont dans beaucoup de cas épuisées à la tâche, et qu'il est par conséquent indispensable d'aider largement cette année. Or, il en est qui déclarent que si, dans les périodes d'activité intense, on les soulage de certaines besognes ménagères qu'en temps normal elles doivent exécuter à côté de leur travail agricole ou maraîcher, elles sont parfaitement capables de « tenir le coup ». C'est donc ici que peuvent intervenir des auxiliaires volontaires, qui feront à leur place le blanchissage et les raccommodages nécessaires à la bonne marche du ménage. Pour d'autres, qui devront être également secondées dans leur activité de cultivatrices, le retour momentané à la campagne d'employées de maison sera indiqué : en effet, la majorité des jeunes filles placées en ville comme cuisinières ou bonnes à tout faire sont d'origine paysanne, et avant d'aller apprendre dans un appartement citadin à tourner une sauce ou à se servir d'un aspirateur à poussière, elles ont presque toutes manié la fourche et le râteau, parfois même la faux. Evidemment l'entente avec leurs patronnes devra précéder toute démarche, de vie simplifiée à la campagne, d'absence des uns ou des autres des membres de la famille, des maîtresses de maison se rendront compte que, de cette façon-là, elles pourront aussi prendre indirectement leur part dans la « bataille de l'agriculture ».

Tout ceci semble donc être essentiellement une affaire de bonne entente et de coordination, et il est instamment recommandé à toutes les organisations qui s'occuperont de ces placements de veiller à éviter tout emploi regrettable, toute compétition fâcheuse. Le Bureau dirigé par M^{lle} Dauschinger envisage encore l'échange intercantonal de la main d'œuvre féminine auxiliaire, les périodes d'intense activité agricole n'étant pas toujours les mêmes pour tout le pays. Et d'autre part, le S. C. F. civil, essentiellement chargé du recrutement de cette main d'œuvre, et les Associations de paysannes devant être en étroits contacts, entre eux d'abord, et avec les Offices cantonaux ensuite, il y a toutes les chances pour que cette coordination des efforts s'effectue dans les meilleures conditions. Précisons encore, pour éviter tout malentendu, que ce service volontaire n'est pas rétribué. Le logement, l'entretien, la nourriture offerts à l'auxiliaire constituant la seule compensation matérielle à son travail ; mais elle est d'autre part assurée contre les accidents par la Confédération qui lui paye de plus la moitié de ses frais de déplacements.

Enfin, et ceci nous paraît essentiel, l'on s'occupe dès maintenant à créer, là où elles n'existent pas encore, toute une équipe d'agentes de liaison, qui, dans chaque village, non seulement établiront le contact indispensable entre les autorités compétentes, les offices cantonaux, les paysannes et leurs aides, mais qui se préoccupent aussi du bien-être moral et matériel des travailleuses, de leurs conditions hygiéniques, de l'organisation de leurs loisirs, les aideront à résoudre les difficultés qui peuvent se présenter, exerceront sur

les plus jeunes une discrète surveillance, veilleront aux garanties morales que peut offrir le milieu où elles seront placées, etc. Cette tâche, aussi importante que le placement des volontaires, si l'on veut que celui-ci donne les résultats que l'on en attend, pourra même dans certains cas déborder les possibilités des agentes de liaison et incomber alors à des membres des S. C. F. : il est clair que des travailleuses sociales, par exemple, qui ne peuvent, pour une raison ou une autre, s'enrôler elles-mêmes parmi les auxiliaires de l'agriculture, trouveront là une tâche pour laquelle elles sont clairement préparées, et dans l'accomplissement de laquelle elles pourront aussi rendre service à la communauté en s'adaptant aux nécessités de la situation actuelle.

J. GUEYBAUD.

(D'après les documents fournis par l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation).

N. D. L. R. Nos lectrices seront intéressées d'apprendre que, dans le canton de Vaud un Comité cantonal s'est constitué pour s'occuper de toutes ces questions, avec un secrétaire général assumé par M^{me} J. L. Dufour, La Vuachère, Lausanne. — Pour le canton de Neuchâtel, l'article publié dans notre précédent numéro montre l'activité déployée dans ce domaine par le groupement dirigé par M^{lle} Cécile Clerc, 9, rue Bachelin, Neuchâtel. — Dans le canton de Genève, le Service Auxiliaire féminin (qui correspond au Service civil d'autres cantons) a pris en main cette question comme seul organe officiellement reconnu par le gouvernement cantonal : son secrétaire siège au local de l'Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont.

Les „Mädli“ en pays welche

Nos lecteurs se souviennent comment la crainte, éprouvée par les électeurs genevois, des « Mädli », qui arrivant en Suisse romande pour apprendre le français, se trouveraient, si l'initiative suffragiste avait été acceptée, en possession d'un bulletin de vote dont on les jugeait incapables de se servir ! — comment cette crainte, simulée ou réelle, fut un des prétextes mis en avant pour refuser le droit de vote à toutes les Genevoises, même depuis longtemps majeures.

Or, voici que le rapport de l'assistante du Service social de l'Eglise nationale bernoise, spécialement chargé de s'occuper de ces « Mädli » isolées, dépayisées, vient rassurer ces électeurs trop prudents : le nombre des protégées de cette assistante a été inférieur au cours de la dernière année de son activité à celui des années précédentes, et selon toute probabilité ira encore en diminuant. Ceci, de par les circonstances actuelles forcément : il est bien évident que des maîtresses de maison, qui recourraient autrefois aux services d'une de ces fillettes, doivent y renoncer maintenant pour des motifs d'économie. La pénurie de combustible, qui oblige souvent les membres d'une famille à se restreindre à l'emploi d'une seule chambre commune, à la fois salle à manger, salon, bibliothèque, chambre de jeux, ou atelier, entre aussi en ligne de compte, personne ne tenant beaucoup dans ces conditions à introduire encore une étrangère dans un espace aussi restreint. Et, de leur côté, nos petites Confédérées n'ont pas marqué grand enthousiasme à

venir en Suisse romande, nombre d'entre elles, filles d'agriculteurs, ayant renoncé à ce traditionnel séjour, parce que leur présence était nécessaire à la ferme familiale. D'autres, à peine arrivées, ne demandaient qu'à repartir, s'affolant, en période de mobilisation générale surtout, d'être ainsi loin des leurs, ce qui se comprend fort bien ; d'autres encore, à la moindre difficulté, se refusaient à tout arrangement, ne voulaient d'aucune intervention et faisaient le coup de tête de rentrer au plus vite chez elles, ceci malgré tous les conseils, toutes les démarches, toute l'aide apportée à ces fillettes, non seulement par l'assistante sociale mais encore par les œuvres et Comités romands organisés pour s'occuper d'elles et les suivre durant cette période de leur vie.

...Si bien que « l'afflux » des Confédérées ignorantes de l'histoire, des traditions, des mœurs, des coutumes de Genève... peut rejoindre dans un poussiéux garde-clichés la collection des épouvantails à brandir à l'intention des bons gogos...

Encore des conseillères municipales en France

Une de nos amies nous écrit pour nous signaler que deux conseillères encore viennent d'être nommées, à Avignon et deux autres à Montpellier. A qui le tour, maintenant ?

Félicitations à deux amis de notre journal

...Tout d'abord à M. Maurice Veillard, que le Conseil d'Etat du canton de Vaud vient d'appeler aux fonctions de président de la Chambre pénale des mineurs, nouvellement créée. Certes, il eût été difficile de faire un meilleur choix, et les nombreux amis que compte M. Veillard dans nos milieux féministes — dans lesquels il a travaillé lui-même avec tant d'ardeur et de conviction au succès de notre cause — ses nombreux amis se réjouiraient à cœur ouvert de sa nomination si... celle-ci n'entraînait pas avec elle sa démission de secrétaire général du Cartel romand H. S. M. !

Car se représenter sans M. Veillard ce Cartel qu'il a créé voici plus de vingt ans, et auquel il n'a jamais cessé de servir d'animateur, est chose bien difficile pour nous ! et c'est beaucoup d'abnégation de notre part que de céder cet admirable inspirateur au tribunal vaudois des mineurs. Mais nous savons qu'il est si bien fait pour cette fonction nouvelle, qu'il la remplira avec tant de cœur et de tact — et aussi qu'il saura y faire entendre quand il le faudra la voix qui défend et comprend nos principes féministes — que nous faisons malgré tout tous nos vœux pour que la mise au concours du poste qu'il occupe amène foule de candidats — et pourquoi pas aussi de candidates ? — capables de vraiment lui succéder.

* * *

Toutes nos félicitations vont aussi à M^{lle} Lucile Jequier, qui depuis vingt-deux ans dirige avec savoir-faire et dévouement le dispensaire d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise. Lors de la récente Assemblée de cette Section de la Croix-Rouge, M^{lle} Jequier a présenté un remarquable rapport sur cette activité, à la suite duquel un souvenir lui a été remis et des remerciements émus lui ont été adressés. Et comme M^{lle} Jequier est une fidèle associée de notre *Mouvement*, celui-ci tient à s'associer aussi à ces félicitations en la remerciant de ce qu'elle fait ainsi pour la cause des femmes.

dépendues par un journal de femmes catholiques pratiquantes, ce qui prouve une fois de plus que rien dans la doctrine de l'Eglise catholique ne s'oppose à nos revendications.

...Certaines idées fausses sont d'autant plus insidieuses et dangereuses qu'elles essaient de s'abriter derrière la doctrine catholique. Une de celles-ci est que « la femme doit retourner au foyer ». Superficiellement, ceci semble conforme aux commandements de l'Eglise en ce qui concerne le devoir des femmes envers la famille, mais une étude tant soit peu attentive nous fera vite voir que tel n'est pas le cas.

Si certains veulent garder la femme au foyer, c'est en partie pour augmenter la natalité, conformément à la doctrine raciale, et aussi pour réaffirmer la domination de l'homme sur la femme, qui, depuis la venue du Christ, a diminué graduellement. L'idée catholique de la famille, c'est la collaboration du mari et de la femme.

Quelques catholiques considèrent avec anxiété le travail féminin, parce qu'il semble menacer l'idéal de la famille chrétienne. Le travail, pensent-ils, en enlevant la femme au foyer, la pousse à négliger ses enfants. Mais s'il en est ainsi, le travail doit être réorganisé pour s'adapter à la femme : on pourrait, par exemple, ouvrir des ateliers familiaux organisés par groupes d'industries, ou bâtir des logements ouvriers autour des usines, etc. D'ailleurs, dans la plupart des cas, les enfants même aujourd'hui ne perdent rien du fait que leur mère travaille au dehors, car elle aussi est plus désireuse et capable de préparer ses enfants pour un monde dans lequel elle tiendra pleinement sa place. Un des meilleurs moyens de s'approcher le plus de l'idéal catholique est

pour la famille entière d'exercer un même travail ou une même profession. Le travail devient alors un centre d'intérêt commun pour tous, et unit la famille d'une manière beaucoup plus étroite que les distractions.

Le sophisme du slogan « la femme au foyer » apparaît clairement quand on compare le foyer tel qu'il est aujourd'hui avec ce qu'il était autrefois. Alors la femme tissait des étoffes, cuisait le pain, fabriquait le savon, en un mot son foyer était l'usine des produits nécessaires à la vie du ménage. Aujourd'hui tout ceci se fait hors du domicile, et cette dernière offre bien peu de débouchés aux capacités de la femme.

Il n'y a aucune base fondamentale à l'idée que l'homme est le seul soutien de la famille ; cette tâche appartient aussi bien à la femme qu'à l'homme. Par accord mutuel, l'homme était chargé du travail au dehors, par exemple de la chasse, et la part de la femme consistait à cuire le produit de cette chasse : or, la chasse au lapin n'est pas plus importante et ne contribue pas plus à l'entretien de la famille que la cuisson de ce même lapin ! Puis les groupes humains se spécialisèrent et se vendirent mutuellement leurs produits, et maintenant que le travail de la femme est spécialisé, que, par exemple, la lessive est faite par un groupe, le tissage par un autre, etc., il est nécessaire qu'une rétribution soit comptée pour la part de travail de la femme, aussi bien qu'elle l'a été pour la part de travail de l'homme.

C'est une erreur cependant de considérer le travail seulement comme un moyen de gagner de l'argent. Le travail est d'abord et avant tout l'exercice de nos facultés créatrices pour la pro-

duction de biens, et au service de l'humanité. Dénier à la femme le droit d'exercer ces facultés, c'est paralyser et entraver sa nature même. Toute la question du travail féminin est considérée d'un point de vue faux, et la seule question à poser est celle-ci : l'humanité gagne-t-elle ou perd-elle du fait que l'une de ses moitiés soit plus ou moins en sommeil ? La réponse est évidemment que, dans une collectivité convenablement organisée, il ne devrait y avoir ni homme ni femme sans emploi. Le plus grand parti doit être tiré de toutes les sources d'activité. Tous doivent donner le meilleur d'eux-mêmes pour le bénéfice de l'humanité.

La mode... il faut savoir en prendre et en laisser !

Cueillons dans la Tribune de Genève ces remarques judicieuses :

Sous prétexte que la mode est un confortable avant tout, nous avons vu — et nous voyons encore, malheureusement, — les femmes « s'attifer » d'une façon qu'en tout autre temps nous aurions qualifiée de comique. La plus haute fantaisie à libre cours, révélant un penchant collectif pour le mauvais goût.

Les bas nous sont revenus en laine. C'est bien, c'est même parfait ce retour de la mode à la raison. Mais faut-il qu'ils soient obligatoirement blancs et tout simplement tapageurs pour tenir chaud ? Je préfère, pour ma part, l'écossois neutre (brun-beige) ou l'uni. C'est plus discret.

Et les capuchons ? ... En voit-on, dans nos rues, de toutes couleurs, de toutes formes, sur toutes les têtes, coiffant tous les âges ! De coquets qu'ils étaient, ils en deviennent monstrueux. Car il y

en a fort peu qui soient seyants, et bien des femmes l'adoptent, cédant plus au snobisme et au mauvais goût du jour qu'à la pratique. On voit de naïfs bonnets d'enfant encadrer pitoyablement des cheveux gris, d'inconsistants capuchons diaphanes avec colletteries coiffer — je devrais dire décoiffer — des têtes qui semblent n'avoir point de cou.

La vogue de l'allure sportive a dégénéré en un laisser-aller de carnaval. Les femmes ne s'habillent plus sobrement, elles se déguisent. Dans nos rues, ce n'est qu'un défilé de fichus bariolés, de bas éclatants, de gants rutilants, de capuchons poupards et de turbans aussi prétentieux que ridicules.

Cette excentricité est devenue générale, si bien qu'elle s'est fait tolérer et non accepter. Allons ! Un manteau (avec capuchon de même tissu ou de même teinte, je vous l'accorde), un chapeau ou une toque raisonnable, des bas de laine et des chaussures discrètes, bref, du confort sobre sera mieux à sa place, en ce moment, que tout cet étalage de parures qui, si elles sont amusantes et originales à la montagne, ne sont que lamentables à la ville.

Un beau métier

En ces temps où l'on parle beaucoup de la valeur de la profession, nous livrons à la méditation de nos lecteurs cette jolite anecdote citée par une collaboratrice de la Solidarité (Neuchâtel) :

...Avez-vous déjà pensé au balayer de rues ? L'avez-vous déjà observé au travail ? Lui-même ne se rend souvent pas compte de ce qu'il fait, de

„Pro Infirmis“

Les deux vœux que nous reproduisons en première page font partie de la collection des cartes postales artistiques que Pro Infirmis met en vente cette semaine-ci dans toute la Suisse. La vente de ces cartes constitue en effet une part essentielle de ses ressources, et personne qui a feuilleté ses rapports ne s'étonnera que, vu l'ampleur de la tâche, cette vente doive se répéter chaque année.

Que l'on songe en effet que Pro Infirmis vient en aide aux déficients de tout ordre (aveugles ou faibles de vue, sourds-muets, estropiés et invalides, arriérés, bégues, épileptiques, etc., etc.), les plaçant dans des asiles appropriés, leur faisant faire des apprentissages en rapport avec leurs capacités, leur procurant du travail, venant financièrement en aide à leur famille, et ceci tant par l'intermédiaire des Sociétés spécialisées existantes que, dans chaque région, par celui d'assistantes cantonales, qui — et ceci nous intéresse directement du point de vue féminin — remplissent ainsi une tâche admirable.

C'est pourquoi, et nous souvenant que « si

les infirmes sont les mutilés de la vie, nous ne devons pas tolérer qu'ils en deviennent les vaincus », nous recommandons chaleureusement à tous nos lecteurs et lectrices de faire bon accueil aux jolies cartes, évocatrices de paysages de notre pays, lorsqu'elles leur seront présentées.



L'Assemblée générale annuelle aura lieu à Bâle les 17 et 18 mai.

Telle est la décision prise par le Comité Central de l'A. S. S. F., lors de sa dernière réunion tenue à Berne les 15 et 16 mars. En acceptant ainsi l'aimable invitation de la très active Section bernoise, ce Comité a tenu également à manifester de la sorte sa reconnaissance pour les suffragistes des bords du Rhin, qui ont apporté à l'Association suisse un si précieux appui en lui fournissant une présidente centrale en la personne de Mme E. Vischer-Alioth.

Des citations de tous ces cas ne sauraient entrer dans ce bref compte rendu, mais les personnes désireuses de se documenter sur des questions telles que celle de la nationalité de la femme mariée en droit suisse, ou celle du droit d'établissement de la femme mariée, y trouveront des renseignements précis et précieux, basés sur les derniers jugements, arrêts et décisions des tribunaux et autorités administratives rendus en la matière.

Après avoir examiné la situation de la femme suisse sur le terrain fédéral, M^{lle} Zängerle passe en revue le terrain cantonal et communal. Les vingt-trois législations cantonales existantes n'ont certes pas facilité cette étude serrée et très complète. Il faut féliciter l'auteur d'avoir su disposer son exposé de façon à ce que le lecteur ne souffre pas, ou très peu, de l'aridité des questions traitées. Les féministes, tout particulièrement, puiseront dans ce travail une quantité de renseignements de tous ordres pour leur documentation. Souhaitons qu'il soit largement répandu, et espérons qu'une étude analogue sur la situation de la femme en droit privé suisse et en droit pénal suisse fasse également bientôt son apparition.

E. KAMMACHER, avocate.

René Guisan par ses lettres, II^{me} et dernier volume. Editions La Concorde, Lausanne, 1940. Prix: 4 fr.

Notre collaboratrice, Marianne Gagnebin, ayant déjà parlé en détail dans notre journal de cette belle et émouvante publication, nous nous bornerons ici à signaler la parution du second volume de ces lettres, choisies avec respect et compréhension dans l'immense correspondance entretenue par René Guisan. Celles que l'on nous présente aujourd'hui le font revivre durant les trente dernières années de sa vie; et même pour ceux que ne touchent pas directement les questions théologiques, il y a intérêt très vif à suivre dans ces pages le développement de cette riche et noble personnalité, dont le départ a creusé un vide irremplaçable dans l'histoire de la pensée religieuse de notre pays.

M. F.

Petit Courrier de nos lectrices

M. P.-S. (Zurich) aux lectrices du « Mouvement ». — On parle partout maintenant du plan Wahlen et de l'intensification des cultures: ne serait-ce pas aussi le moment d'entamer en faveur des restrictions une campagne, qui ferait durer nos approvisionnement jusqu'au moment où cette « bataille de l'agriculture » aura déployé tous ses effets? Sans doute n'en voyons-nous pas encore la nécessité, parce que cela nous incommode et nous demande des sacrifices. Pourtant, si nous prenons exemple sur les Chinois, qui s'astreignent à avaler avec leur thé tous les grains de riz restés attachés sur leur assiette, que ne pourrions-nous pas faire? Songeons à ceux qui entretiennent plusieurs chiens; à ceux qui, pouvant circuler à pied, à bicyclette ou en tram, prennent des taxis et consomment ainsi de la précieuse benzine! et aussi aux ménagères qui, se croyant passées maîtresses en matière d'alimentation, jettent à la poubelle bien des matières qui pourraient être utilisées encore! Nos autorités elles-mêmes ne gaspillent-elles pas le papier? la lumière? Ne jette-t-on pas du sel là où du sable suffirait? Et combien d'exemples encore ne serait-il pas possible de citer pour prouver à quel point cette campagne est indispensable dans toutes les couches de la population?

Suffragette à G. — Il n'y a pas longtemps qu'avis nous a été donné d'avoir à nous acquitter auprès du fisc du versement, soit de la totalité, soit de la première tranche, de l'impôt

dit « de sacrifice ». Ensuite, nous avons dû nous débattre dans la besogne souvent compliquée de remplir nos déclarations d'impôt cantonal, et au beau milieu de cette tâche, dont l'aboutissement sera de nous faire payer un joli pourcentage de nos gains, voilà que nous est arrivé encore l'avis que l'impôt fédéral dit « impôt de crise » devait être versé avant la fin du mois de mars!... Vraiment c'est beaucoup... pour des femmes! Je reconnais parfaitement que, dans une démocratie, c'est le devoir de tout citoyen de contribuer aux frais de la nation, surtout d'une nation en armes comme la nôtre: mais n'est-il pas souverainement injuste de nous obliger à payer, à payer toujours, et d'autre part de s'obstiner à nous tenir à l'écart de toute participation aux affaires publiques? J'en arrive à comprendre les suffragettes des temps jadis qui, lorsqu'elles refusaient carrément de payer leurs impôts, étaient au moins logiques! Mais qui, chez nous, aurait le courage de faire comme elles...?

Féministe-Abstente. — Merci à la rédaction pour son article sur l'insuccès — qui pour nous est un succès! — de la Reval. Mais les femmes n'ont-elles vraiment siégé que dans les Comités cantonaux qui sont indiqués dans cet article? Si seulement à Berne et à Genève? Il serait intéressant de savoir comment, dans les autres cantons, l'on a fait appel à la participation féminine? ou bien si on l'a laissée de côté, en arguant que « les femmes ne sont pas capables de mener une campagne électorale! » Merci d'avance à celles des lectrices de notre journal qui voudront bien nous renseigner à cet égard.

L'élaboration des grandes lignes du programme de cette Assemblée a naturellement été une des questions dont s'est beaucoup occupé le Comité Central lors de cette dernière rencontre. Nous publierons ce programme en temps voulu, et pour aujourd'hui, nous bornant à dire qu'il comprend plusieurs conférences et communications en français et en allemand sur des questions féministes de première actualité, une soirée familiale aimablement offerte par les Bâloises, et peut-être une excursion dans les environs, nous recommandons dores et déjà à toutes celles des suffragistes qui le peuvent de réserver ces deux journées qui promettent d'être riches d'intérêts.

Propagande.

Plus que tout autre mouvement, le mouvement suffragiste implique une propagande jamais lassée pour tenir en éveil l'attention publique. C'est pourquoi, reprenant une proposition faite à la dernière Assemblée générale par la Section de Zurich, le Comité Central a adopté tout un programme d'action qui sera sous peu communiqué aux Sections, et sur lequel nous reviendrons à ce moment-là. Il a aussi étudié les possibilités d'organisation d'un Cours de Vacances selon une formule nouvelle, pour l'automne 1941, et s'est longuement occupé de la propagande par la presse, par l'intermédiaire, soit de la presse féministe (*Mouvement et Frauentätigkeit*) soit du bulletin de presse régulièrement adressé chaque mois à près de 200 journaux petits et grands à travers le pays. Enfin, des rapports intéressants lui ont été fournis sur l'activité de certaines Sections, notamment au moment de la votation fédérale sur l'Initiative Reval (voir notre précédent numéro).

Une soirée bernoise.

Suivant l'excellente coutume, adoptée depuis quelques années, la soirée de la première de ces deux journées si bien remplies a été consacrée à une rencontre avec les membres de la Section locale. Un charmant souper tout intime a d'abord été offert au Comité Central par le Comité de l'Association bernoise pour le Suffrage, puis devant un auditoire nombreux et sympathique, les trois présidentes qui se sont succédé à la tête de l'Association suisse ont pris la parole: M^{me} Vischer-Alioth (Bâle), qui a parlé excellentement des buts immédiats de l'activité suffragiste; M^{me} Leuch (Lausanne) qui a répondu avec conviction et netteté à la question souvent un peu ironiquement posée: *Le suffrage féminin, maintenant?*... et M^{me} Gourd (Genève), qui a retracé avec brio les péripéties de la campagne suffragiste à Genève l'an dernier, et en a retiré des conclusions que peuvent méditer toutes les Sociétés suffragistes.

M. F.

Les quatre plaies.

Aucun signe ne présage un redressement dans les quatre secteurs de moindre résistance de notre vie nationale: alcoolisme, suicides, divorces, dénatalité, c'est-à-dire nos quatre modes majeurs d'évasion devant les difficultés de la vie, les quatre illustrations de notre peur de vivre.

On peut prévoir, au contraire, que la guerre accentuera encore le recul des naissances et l'accroissement des divorces.

C'est pourquoi tout mouvement de redressement national devra, pour réussir, rendre à notre peuple le courage devant la vie, lui redonner le goût du risque.



Publications reçues

Dr. jur. H. ZÄNGERLE: *La situation juridique de la femme en droit public suisse* (en allemand). Meyerhans Erben, éditeurs, Wil (St.-Gall).

Les femmes suisses salueront avec beaucoup de plaisir et d'intérêt la récente thèse de M^{lle} Horstense Zängerle, Dr. en droit de l'Université de Fribourg, sur la situation juridique de la femme en droit public suisse. Dans cette thèse parue en allemand, l'auteur, après un rapide exposé historique des questions qu'il se propose de traiter, envisage la situation de la femme sous trois angles principaux qu'il résume en trois problèmes: problème du travail féminin, problème de la formation professionnelle féminine, problème de l'extension des droits politiques aux femmes. Puis, à la lumière des dispositions de la Constitution fédérale, il analyse, dans ses moindres détails, exceptions et conséquences légales, chacune de ces questions. Jurisprudence à l'appui, M^{lle} Zängerle développe en termes objectifs et à la portée de chacun l'interprétation des nombreuses expressions juridiques ou expressions prêtant à discussion, ceci d'après l'interprétation donnée par la plus haute instance de notre pays: le Tribunal fédéral.

la grande utilité de son travail. Quand je le vois, armé de son grand balai, je suis tentée de l'admirer, comme ce petit garçon qui se promenait avec sa maman et qui oubliait d'avancer, regardant le balayeur et son grand balai qui allait de ci de là, faisant la rue bien propre. Emervéillé, l'enfant s'écria:

— Maman, quand je serai grand, je serai balayeur de rues.

Simplement, la maman dit:

— Tu as raison, mon petit, faire le monde plus propre est un beau métier.

Le balayeur, fatigué, dont le balai pesait à ses bras et qui, lui-même, trouvait son métier bien ingrat, se trouva réconforté par ces paroles. Dès ce moment, il mania son balai avec plus d'entrain et de joie, se répétant ces paroles magiques: « Faire le monde plus propre est un beau métier!... »

... Un jour, admirant la conscience et l'adresse que le cantonnier déployait pour égaliser ses bords de route, ratisser, brosser, je ne pus me tenir de lui dire qu'il se donnait beaucoup de peine.

— Ah! madame, la route est mon salon, et j'en suis fier, me répondit-il.

Quelle belle réponse, quelle leçon! Si tous les citoyens et citoyennes de notre pays apportaient à accomplir leur travail, si modeste soit-il, le même zèle, la même conscience, les mécontents n'existeraient pas, car une tâche bien accomplie porte en soi sa récompense.

* * *

La Suisse au milieu de l'Europe en guerre

Nos lecteurs savent qu'une des demandes constamment répétées des Sociétés féminines et antialcooliques vient enfin d'aboutir: l'élévation du prix de la bière, qui aura comme conséquence directe, en diminuant la consommation de cette boisson, de libérer une certaine quantité d'orge si nécessaire à notre alimentation. Il est intéressant de relever ce que publiait sur ce sujet le *Cartel romand d'Hygiène sociale et morale* dans l'Information.

Restrictions souhaitables.

Sur un point, la prévoyance de nos autorités paraît avoir été en défaut. On s'étonne que, lorsque tout renchérit et que des denrées indispensables comme l'huile comestible et le sucre sont limitées et chères, la bière ait continué si longtemps à être débitée aux prix d'avant-guerre et sans restrictions, alors que sa principale matière, l'orge, est une céréale précieuse.

Dans les autres pays, il y a eu, soit restriction à l'utilisation de l'orge pour la fabrication de la bière, soit élévation de l'impôt sur la bière. La faveur dont a bénéficié cette boisson industrielle au détriment de nos boissons nationales: lait, vin, cidre doux, jus de raisin, semble attester la puissance politique des brasseries.

De même, on s'est étonné que les autorités fédérales aient attendu la pénurie de combustible pour ordonner la fermeture des cafés à 23 h. Cette mesure contribue à diminuer cet énorme gaspilleur, l'alcoolisme, qui — sans parler du côté moral — dilapide chaque année quelques centaines de millions au détriment de la prospérité publique.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Herisau et Teufen, fin mars 1941.

Mesdames et chères alliées,

Lors de notre prochaine Assemblée générale, pour laquelle nous sommes, pour la seconde fois déjà, invitées par les Thurgoviennes à Romandorn, votre Comité sera au bout de son mandat.

Pendant deux législatures, soit pendant six ans, il a eu son siège en Suisse orientale. Or, une longue tradition veut qu'il soit maintenant transféré en Suisse romande. Notre Alliance comprend des Sociétés de langue allemande et de langue française en nombre proportionné à la population des deux parties linguistiques du pays; et malgré les différences si marquées entre leurs mentalités, elle présente un tout harmonieux. Nous voyons dans ce fait l'un des caractères les plus précieux de notre Alliance, et spécialement en ce moment l'un des plus significatifs. C'est pourquoi nous tenons à maintenir la coutume d'une alternance entre la Suisse allemande et la Suisse romande pour le siège de la présidente.

Nous vous prions donc de nous faire d'ici au 1^{er} juin vos propositions pour un nouveau Bureau.

Sont démissionnaires du Comité actuel:

comme présidente: M^{lle} Clara Nef (Herisau);

comme membres: M^{me} Alice Rechsteiner (Teufen, Appenzel);

M^{lle} Maria Fierz (Zurich);

M^{lle} Mathilde Gampert (Genève);

M^{lle} Anny Billetter (Neuchâtel).

Nous espérons qu'il se trouvera un nombre suffisant de femmes prêtes à collaborer au travail du Comité de l'Alliance. Ce travail est une source d'enrichissements, puisqu'il offre les possibilités d'un contact avec des femmes de toute la Suisse. Il va sans dire que l'appartenance au Comité n'implique pas seulement un acte de présence, mais que, dans l'intérêt des problèmes à l'ordre du jour, elle demande du temps et des forces, ainsi qu'une collaboration intellectuelle et spirituelle intense. Au cours de ces dernières années, notre Alliance a été de plus en plus appelée à collaborer avec les autorités; le nombre de ses Sociétés affiliées a considérablement augmenté, et aujourd'hui elle devrait être connue partout dans le pays. Chaque membre du Comité doit donc contribuer à faire de l'Alliance un lien entre toutes les femmes suisses et le champion des problèmes importants concernant la femme, l'enfant, la famille et la communauté. C'est certes une tâche difficile, mais très belle, qui attend les candidates aux prochaines élections.

Nous vous recommandons vivement cette question et attendons vos propositions, de même que des suggestions pour des sujets de conférences et de discussion à l'Assemblée générale. Veuillez nous les faire parvenir avant le 1^{er} juin.

* * *

Les efforts des femmes à l'heure présente portent avant tout sur la mise à exécution d'un plan de culture intensifiée. Les cercles féminins qui s'occupaient déjà du bien public ont reçu de nouveaux renforts par la création des services complémentaires féminins tant militaires que civils. Ce qui est indispensable actuellement, c'est qu'il se trouve dans chaque village des aides pour décharger les paysannes de leur ménage, de leurs lessives